



DOSSIER DE PRESSE

RECTORAT

Rentrée universitaire
2009/2010

[L'UPPA en quelques chiffres]

- 11 000 étudiants dont 1100 étudiants étrangers
- 700 enseignants-chercheurs
- 462 personnels administratifs et techniques
- 363 257 m² de campus



L'Université est une chance.

Saisissons-la.

GRANDES ORIENTATIONS ET NOUVEAUX PROJETS

Jean-Louis GOUT, président de l'UPPA

L'UPPA passe aux responsabilités et compétences élargies au 1^{er} janvier 2010

Réuni le 11 juin dernier, le conseil d'administration de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) a approuvé, par 19 voix contre 5, la demande de passage de l'établissement aux responsabilités et compétences élargies (RCE), dès le 1^{er} janvier 2010 en application de la loi « libertés et responsabilités des universités » (LRU) du 10 août 2007. Dans l'immédiat, l'UPPA n'a pas demandé la dévolution de son patrimoine.

En juillet dernier, la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a répondu favorablement à la demande de l'UPPA qui a été inscrite sur la liste des établissements autorisés à passer aux RCE au 1^{er} janvier 2010 comportant un total de 39 établissements (33 universités, 3 INP et 3 ENS) dont deux autres universités d'Aquitaine, Bordeaux 1 et Bordeaux 2.

Dans un premier temps, la prise en charge par l'établissement de la paye de l'ensemble de ses personnels constituera le changement le plus spectaculaire avec un quasi triplement du budget 2010 qui devrait approcher 100 millions d'euros. D'ici le 31 décembre, l'université doit mettre au point les procédures, se doter des outils nécessaires pour assurer dans la durée la paye des personnels. C'est ainsi que des discussions ont été engagées, en même temps que les universités bordelaises, avec la trésorerie générale de la Gironde. Par ailleurs, dans les semaines qui viennent, il convient de négocier avec le ministère le plafond d'emplois et la masse salariale qui seront mis à la disposition de l'établissement.

Au delà de cet aspect plutôt spectaculaire, le passage aux RCE mais aussi, plus généralement, la mise en œuvre de la loi LRU, ont des répercussions importantes sur l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'université, dans les domaines des procédures budgétaires et comptables, des outils de gestion et du système d'information, du pilotage et des relations avec les composantes et enfin dans celui du patrimoine immobilier.

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, l'établissement a lancé divers chantiers pour se placer dans cette dynamique :

- Elaboration d'un véritable budget opérationnel, au plus près des ressources réelles de l'établissement et des véritables besoins des composantes et services, en fonction des choix stratégiques de l'établissement,
- instauration d'un nouveau mode de pilotage et un nouveau modèle de relations avec les composantes et services par la généralisation de contrats d'objectifs et de moyens,
- mise au point et formalisation des procédures de suivi de l'exécution du budget, notamment dans le domaine de la recherche avec une gestion pluriannuelle des contrats de recherche,
- amélioration de la qualité comptable dans la perspective de la prochaine certification des comptes 2010,
- poursuite de l'urbanisation du système d'information (sur la base des logiciels proposés par l'association cocktail) et élaborer un schéma directeur du système d'information,
- élaboration prévue d'un schéma directeur du patrimoine immobilier.

Mais le plus important, le sens véritable, l'enjeu de l'autonomie concédée à l'université, c'est d'avoir une entière maîtrise de ses ressources humaines, de pouvoir dégager des marges de manœuvre et de pouvoir ainsi les mettre au service de son projet de développement.

Au delà des profonds changements à mettre en œuvre en matière financière et comptable, en matière de système d'information et de pilotage, l'établissement va devoir se doter d'une nouvelle politique de gestion des ressources humaines, avec une nouvelle organisation, des méthodes et des outils nouveaux, pour tirer le meilleur parti de l'autonomie.

L'UPPA **poursuit en tant que membre associé** une coopération équilibrée avec le PRES de Bordeaux ainsi qu'avec le pôle tarbais et, au-delà, le PRES de Toulouse.

Par ailleurs, l'UPPA entretient depuis de nombreuses années **des actions de coopérations transfrontalières** notamment avec les universités de Saragosse, Pampelune et du Pays basque.

Récemment, un audit a été mené afin de dresser un état des lieux de ces collaborations transfrontalières tant en termes de formation que de recherche. Des actions concrètes sont mises en place pour faciliter le développement de cette collaboration transfrontalière.

Programme Isolation-Géothermie du campus de Pau

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour a signé avec l'Etat le contrat quadriennal 2007-2010 pour "intégrer le respect de l'environnement en engageant une réflexion d'écogestion du patrimoine en termes de maîtrise des consommations et des dépenses énergétiques, et de diminution des gaz à effet de serre".

Dans ce cadre, d'importants travaux de rénovation sont programmés pour l'isolation des bâtiments. **Un chauffage par géothermie est envisagé**, la géothermie présentant les avantages majeurs d'être une ressource renouvelable locale permanente et autonome, avec une absence d'émission de gaz à effet de serre.

LA RECHERCHE

Mohamed AMARA, vice-président du Conseil Scientifique

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique renforcent leur partenariat scientifique

L'UPPA et le centre de recherche INRIA Bordeaux – Sud-Ouest comptent 2 EPI (équipe projet INRIA) communes : **Magique-3D et Concha**. Ce faisant, ils affichent leur volonté commune de poursuivre et développer les recherches en mathématiques appliquées en lien avec les problématiques sociétales. La modélisation des systèmes complexes est un des grands défis scientifiques de notre temps.

En développant de nouvelles méthodes numériques adaptées au calcul haute performance, l'EPI **Magique-3D** participe significativement à la modélisation tridimensionnelle avancée en géophysique. Elle trouve en particulier des applications en imagerie sismique dédiée à la localisation de nouvelles réserves pétrolières.

Les recherches sur l'écoulement des fluides menées par l'EPI **Concha** apportent quant à elles de nouvelles méthodes de calcul scientifique. Celles-ci servent par exemple à optimiser la conception des turbines de moteur. Comme on le voit ici, les modèles mathématiques appliqués aux sciences physiques peuvent avoir un impact majeur dans la sphère économique ou sur les grandes questions environnementales.

Valorisation de la recherche

Les deux cellules d'application OPERA et CHLOE seront inaugurées dans les locaux des sciences, le vendredi 11 septembre 2009 à 17h.

OPERA est une cellule d'application dans le domaine de l'imagerie géophysique, en partenariat avec la société TOTAL, adossée aux laboratoires de la fédération de recherche IPRA de l'UPPA.

CHLOE est une cellule d'application dans le domaine des huiles lourdes, en partenariat avec la société TOTAL, adossée aux laboratoires de la fédération de recherche IPRA de l'UPPA.

Ces deux structures qui s'appuient sur les compétences scientifiques et techniques des laboratoires, ont pour objectif de répondre à des demandes d'études, de prestations de services ou de formations des industriels (PME-PMI, grands groupes) et du milieu socio-économique.

[LA RECHERCHE À L'UPPA en quelques chiffres]

- 700 enseignants-chercheurs et chercheurs
- 26 équipes de recherche dont 9 en association avec le CNRS, 1 avec l'INRA
- 2 équipes projet avec l'INRIA
- 2 équipes en association avec TOTAL, 1 laboratoire associé avec ARKEMA
- 7 programmes pluri-formations
- 347 doctorants répartis sur 2 écoles doctorales
- 70 thèses soutenues par an
- 10 M euros de budget hors salaire
- Une centaine de partenariats par an avec les milieux professionnels
- 13 brevets et 9 technologies transférées

LA FORMATION – NOUVEAUX DIPLOMES

Isabelle IBANEZ, vice-présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Préparation du contrat quadriennal – Renouvellement de l'offre de formation

Préparée en amont par un état des lieux UPPA sur 7 thèmes structurants (Formation-Recherche, Vie Etudiante, Relations Partenariales et Internationales, Gestion des Ressources Humaines, Administration-Organisation, Patrimoine, Système d'information, Communication), la réflexion sur l'offre UPPA pour le prochain contrat quadriennal (2011-2014) avance. En ce qui concerne l'offre de formation, elle sera rationalisée en vue d'une meilleure lisibilité : service public de proximité, optimisation en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle, adossement aux axes forts de recherche, meilleure intégration dans l'offre régionale ou trans-régionale, voire transfrontalière, constitueront son schéma directeur.

Le **Plan Licence** a été mis en œuvre pour la deuxième année consécutive à l'UPPA. Aujourd'hui toutes les composantes de l'UPPA sont engagées dans des actions favorisant la réussite des étudiants dans leur cursus et dans leur vie universitaire et les préparant à leur future insertion professionnelle. Plusieurs types d'actions sont concrètement mis en place :

- o actions de soutien pédagogique (tutorat, petits groupes), renforcement disciplinaire, suivi individualisé avec des enseignants référents ; pour le domaine scientifique, renforcement des travaux pratiques
- o aide à l'autonomie guidée : Unité d'Enseignement de méthodologie, UE de recherche documentaire, préparation au C2I (certificat Informatique et Internet de niveau 1), travail sur la plate-forme d'enseignement pédagogique à distance (dokéos), organisation du travail avec l'environnement numérique du travail
- o actions visant à la cohésion des promotions telles que semaine d'intégration, voyage d'études, cérémonie de remise de diplôme
- o application de la charte handicap-université avec nomination d'un chargé de mission spécifique et d'un local dédié

Toujours dans le cadre du plan licence, l'UPPA s'est engagée dans le processus de certification **CLES** (Certificat de compétences en langues de l'enseignement) qui à terme sera proposé à toutes les formations (parallèlement ou en supplément des certifications déjà assurées soit le DELE – Diplomas de espanol como lengua extrajera - pour l'espagnol et le TOEIC – test of english for international communication - pour l'anglais).

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues.

Par ailleurs l'université poursuit sa **démarche qualité en licence**. Aux 6 licences « qualité » pionnières engagées dans le processus s'ajouteront 12 licences à la rentrée 2009-2010.

Les licences pionnières : économie/gestion Bayonne, sciences physiques Anglet, sciences physiques Pau, anglais, géographie, lettres Pau.

Les nouvelles : informatique Pau, LAOSI Anglet, espagnol, histoire, histoire de l'art, biologie Pau et Anglet, sciences de la terre Pau, espagnol, droit Pau, AES Pau, économie/gestion Pau.

La charte qualité constitue un processus d'amélioration continue avec des objectifs annuels évalués en fin d'année et une programmation d'ensemble sur les 3 années de la licence.

La démarche qualité a été élaborée par l'UPPA en concertation avec les directeurs de composante et le comité interne de suivi du LMD selon une soixantaine de critères et en 5 champs d'actions : organisation de la formation et des enseignements, accueil et suivi des étudiants, accompagnement pédagogique, vie étudiante, partenariats. Un **contrat qualité** formalise l'accord négocié entre la formation et l'établissement.

Vendredi 18 septembre 2009, se déroulera à Bayonne, sur le campus de la Nive de l'UPPA, 4 ateliers d'échanges sur les méthodes et outils utilisables par les licences « qualité ». Ces ateliers sont coordonnés par Maryse Raffestin, chargée de mission à l'UPPA, ainsi que les responsables qualité des universités de Lausanne, Strasbourg, Nancy, Rennes 2, Institut Polytechnique de Lorraine et l'INSA de Rouen.

UE de pré-professionalisation enseignement

Pour l'année 2009-2010, le module sera proposé aux L2 et L3. En L3, les enseignements de pré-professionalisation proposés dans les différentes filières des UFR devraient converger progressivement vers une mise en place à la rentrée 2011 de l'UE « Sensibilisation aux gestes professionnels fondamentaux de l'enseignant. Ce futur module est à l'étude dans le cadre de la préparation à la prochaine habilitation, de façon à, d'une part améliorer l'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, d'autre part à répondre aux attentes des futurs masters menant aux métiers de l'enseignement.

Ouverture de la Licence Professionnelle Réseaux et Télécommunications, spécialité Chargé d'Affaires en Réseaux et Télécoms (CART) : formation en alternance dispensée par l'IUT des Pays de l'Adour

Cette licence professionnelle a pour objectif d'apporter les connaissances théoriques et pratiques indispensables à la compréhension des réseaux et des télécommunications, et de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des savoir-faire spécifiques aux domaines du commerce et de la vente.

Les TIC et TICE à l'UPPA en 2009-2010

Laurent DOZIERES

L'UPPA poursuit et renforce les équipements et les services numériques pour les étudiants, à la fois dans des projets aquitains et dans des projets propres à l'université.

Équipements

Réseau informatique

Dans le cadre du renouvellement des marchés réseau en aquitaine, les capacités réseau pour les sites délocalisés (BAB, Mont-de-Marsan) ont été augmentées : 100 Mb/s pour la cote basque, 20 Mb/s pour Mont de Marsan.

WIFI

Les différents campus de l'UPPA sont depuis plus de deux ans couverts par un réseau WIFI. Comme chaque année, une augmentation du nombre et de la capacité des bornes permet d'offrir un service plus performant à des utilisateurs toujours plus nombreux.

Prêt d'ordinateurs portables

Pour permettre à tous de profiter des environnements numériques de travail (ENT), l'université augmente son parc d'ordinateurs portables en prêt pour les boursiers et les étudiants handicapés. Cette année, 160 ordinateurs sont disponibles et le parc sera augmenté de 30%, en fonction des besoins recensés par les Bibliothèques Universitaires qui gèrent le prêt des portables.

Services

ENT

Les usagers de l'UPPA disposent déjà d'un espace numérique de travail personnel et sécurisé. Cet espace a été profondément remanié et amélioré au cours de l'année 2009 et est opérationnel pour la rentrée. Il offre plus de services tout en offrant une interface moderne et conviviale.

Cours en ligne

Dans l'ENT de l'UPPA, les enseignants et les étudiants disposent depuis septembre 2006 d'un Webcampus permettant la mise en place de l'enseignement numérique aussi bien pour des étudiants qui suivent les cours à l'université que pour des étudiants à distance. En deux ans, 10627 utilisateurs se sont inscrits sur le WebCampus dont 700 enseignants concepteurs de cours. plus de 1000 cours en ligne ont ainsi été créés. La nouvelle version du logiciel qui supporte le WebCampus a été déployée durant le premier trimestre 2009, offrant de nouvelles fonctionnalités, comme par exemple, la possibilité pour l'enseignant d'animer un blog ou d'organiser des séances en visioconférence avec ses étudiants.

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET REHABILITATIONS DE LOCAUX

Jacques MONSEGU, Direction du Patrimoine

Campus de Pau :

- Sécurisation / Modernisation des anciens bâtiments

Dans le cadre du CPER 2007/2013, l'Université poursuit la mise au standard européen de ses locaux avec cette année universitaire, la rénovation du bâtiment A et B des sciences : finalisation des études de programmation et lancement des études de maîtrise d'oeuvre (2000m²).

Dans le cadre du GP2 (Grand Projet), deux projets de construction sont programmés pour la recherche et le transfert de technologie :

- extension des locaux de recherche pour l'UFR de droit, économie et gestion,
- construction d'un bâtiment pour activités de recherche pour l'UFR de sciences et techniques, notamment le laboratoire des fluides complexes, l'INRIA et TOTAL (environ 10 000m²)

Campus de Mont-de-Marsan :

- Construction du pôle IUT Bois

La livraison des locaux pour le département Sciences et Génie des Matériaux, orientation Bois, est prévue pour la rentrée 2009/2010.

- Construction de deux halles technologiques

Dans le cadre du contrat de projet Etat-Région 2007/2013, les appels d'offres aux entreprises, pour la construction de deux halles technologiques (800 m² au total, 1,4 millions d'euros) pour les départements Génie biologique et Bois, est en cours.

Campus de Tarbes :

- Extension des locaux du département STAPS

Le démarrage du chantier pour la construction de 400 m² de locaux, pour un coût d'un million d'euros dédiés à l'enseignement et à la recherche, est prévu pour septembre 2009.